

Le développement de l'aéroport de Genève ne peut se faire sans la prise en compte des intérêts de la population, selon les riverains et les écologistes

Contrôler la croissance de l'aéroport

FLORIAN ERARD

Initiative ▶ «Quel aéroport voulons-nous?» C'est la question de fond que pose l'initiative lancée par la Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain, respectueux de la population et de l'environnement (CARPE) présidée par Lisa Mazzzone, également conseillère nationale verte. En clair, la CARPE regrette le peu de débat autour du développement de l'aéroport international de Genève (AIG). L'enjeu? L'horizon 2030. D'après les projections de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), ce ne seraient pas moins de 25 millions de passagers par an, contre 15 millions aujourd'hui, qui fréquenteront l'AIG dans quinze ans. Ce qui impliquerait 650 vols journaliers, soit environ un vol toutes les nonante secondes. Et de cela, la CARPE n'en veut pas.

Plus que les apports économiques d'un aéroport à taille augmentée, les associations écologistes et de riverains regroupées au sein de la CARPE souhaitent que les coûts induits entrent dans la balance des autorités.

Déni démocratique?

«Nous voulons ouvrir un débat et intervenir dans ce dossier! Pour l'instant, les décisions se prennent entre Berne et Genève dans une tour d'ivoire, image M^{me} Mazzzone. L'initiative cantonale entend donner une orientation au Conseil d'Etat genevois», explique-t-elle avant de reconnaître que la «fenêtre de tir était étroite» puisque l'OFAC est aux commandes avec son Plan sectoriel d'infrastructure aéro-

De gauche à droite: Lisa Mazzzone, présidente de la CARPE, Yvan Rochat, conseiller administratif de Vernier, Jérôme Strobel, de Noé 21, et Nigel Lindup de l'ARAG. FED



nautique (PSIA), qui détermine les besoins futurs de l'aéroport. Le canton est évidemment consulté.

Concrètement, les initiateurs veulent inscrire dans la Constitution genevoise la nécessité de développer l'aéroport tout en trouvant un «équilibre entre l'importance économique, sociale et culturelle de l'AIG et la limitation des nuisances pour la population et l'environnement». Par ailleurs, toujours dans l'initiative, il est rappelé que l'aéroport relève du droit public, par analogie au statut des Services industriels (SIG) ou des Transports publics (TPG). «De la sorte, nous rappelons l'AIG à sa mission de service public», explicite M^{me} Mazzzone.

Une croissance, non sans frais

«Cette initiative a le mérite de mettre en balance les coûts et les apports qu'induit l'AIG», a salué

Yvan Rochat, conseiller administratif de Vernier, venu soutenir la CARPE. Les associations de riverains s'inquiètent en effet d'une augmentation des nuisances sonores. «La quantité de mouvements va continuer à augmenter, même avec la technologie qui progresse. Pour l'instant, Swiss remplace ses avions les plus silencieux par d'autres plus silencieux encore. La masse de bruit ne va donc pas significativement diminuer», explique Mike Gerard, président de l'Association des riverains de l'aéroport de Genève (ARAG), graphiques et statistiques à l'appui.

Quant à la pollution, Jean-Pascal Gillig, du WWF, rappelle que l'aéroport est aujourd'hui responsable de 23% des émissions de CO₂ du canton, faisant jeu égal avec le chauffage de toute l'agglomération. Développer davantage l'aéroport est une aberration climatique, selon lui. Et d'ajouter

que la technologie n'est pas non plus la panacée.

«Il ne faut pas négliger les coûts que tout cela engendre, même si nous ne réfutons pas que l'AIG est un outil économique primordial pour le canton», martèle Jérôme Strobel, de l'association écologiste Noé 21. Des «externalités» devront être assumées. Entre autres, les coûts climatiques, que M. Strobel estime à 200 millions de francs par an, les frais de santé (100 millions par an) ou encore la moins-value immobilière pour les propriétaires riverains de l'aéroport, chiffrée à 325 millions de francs pour Versoix uniquement. Des coûts reportés sur les riverains, le système de santé, les impôts du contribuable ou encore sur les propriétaires, déplore M. Strobel.

Représentativité garantie

Si l'OFAC rappelle que le PSIA doit répondre aux normes légales de

protection de l'environnement, le Département de la sécurité et de l'économie, chargé du dossier de l'AIG, explique que «le développement de l'AIG doit permettre un juste équilibre entre la prospérité économique du canton et le bien-être de la population». Étant donné que des pourparlers sont encore en cours entre Genève et Berne, le DSE ne donne aucune autre indication, si ce n'est que l'enveloppe de bruit entre 22 h et minuit est encore en discussion. Quant à la concertation, le département rappelle que la représentativité populaire est garantie au sein du conseil d'administration de l'AIG. Également contacté, l'AIG assure que les riverains ne seront pas oubliés au moment de négocier cette augmentation de fréquentation qualifiée de «raisonnable» par son porte-parole, Bertrand Stämpfli. «Ce ne sont que 3% d'augmentation par an», dit-il. I

Champ-Dollon encore tancé par le Tribunal fédéral

Prison ▶ Le Tribunal fédéral (TF) a une nouvelle fois donné raison à un détenu de la prison de Champ-Dollon. Il a reconnu que cette personne avait passé 599 jours dans des conditions de détention illicites. Durant cette période, cet homme a disposé de moins de 4 m² d'espace individuel dans sa cellule.

«Il s'agit d'une durée record», a relevé mercredi Robert Assaël, l'avocat du détenu, confirmant une information parue dans la *Tribune de Genève*. La Cour de justice du canton de Genève avait pourtant estimé que les conditions de détention n'avaient pas respecté les exigences minimales pendant seulement 226 nuits.

Le TF n'a pas suivi le raisonnement de la Cour de justice. Il a indiqué que la possibilité pour le détenu de sortir de sa cellule entre trois heures trente et cinq heures trente par jour ne suffisait pas en soi à rendre les conditions de détention conformes à la Convention européenne des droits de l'homme.

Pour le TF, les conditions de détention du prisonnier n'ont ainsi pas respecté les standards minimaux pendant 599 jours, et non pas seulement pendant 226 jours, comme le prétendait la justice genevoise.

Le détenu qui a fait recours a été condamné à neuf ans de prison pour tentative d'assassinat, en 2015. Il a passé 1206 jours en détention provisoire avant d'être jugé. C'est lors de cette période de détention avant jugement que les conditions de détention n'ont en partie pas été respectées.

La prison genevoise de Champ-Dollon est depuis de nombreuses années confrontée à un problème de surpopulation carcérale. Plusieurs personnes, qui se plaignaient d'un manque d'espace individuel dans leur cellule, ont déjà obtenu gain de cause devant le Tribunal fédéral. **ATS**

L'ex-boss du Servette interpellé

Justice ▶ Le Français Marc Roger, ex-agent de joueurs de foot, a été interpellé mardi par la police française à Ferney-Voltaire (F) à la demande de la justice genevoise. L'ex-patron du Servette FC est soupçonné d'avoir participé à une tentative de chantage et d'extorsion au préjudice d'un tiers.

L'enquête est menée par la brigade de répression du banditisme de la police judiciaire genevoise, a précisé jeudi le Ministère public, confirmant une information de tdg.ch. Comme la France n'extrade pas ses ressortissants, la suite de la procédure va être déléguée aux autorités françaises.

Ce n'est pas la première fois que Marc Roger a maille à partir avec la justice genevoise. Le Français avait été condamné en 2008 à deux ans de prison avec sursis pour gestion fautive et faux dans les titres à la suite de la faillite du Servette FC. Il avait racheté le club genevois en 2003 et avait réussi à faire venir à Genève des joueurs de renom, comme Christian Karembeu.

La multiplication des dépenses avait toutefois conduit le club dans une impasse financière. Malgré les promesses et les déclarations tonitruantes, Marc Roger avait jeté l'éponge. Un juge genevois avait prononcé la faillite du Servette FC en février 2005. Marc Roger avait passé vingt-deux mois en détention préventive avant son procès. **ATS**

«Erdogan pousse les Kurdes à la lutte armée»

Manifestation ▶ Le Coup d'État manqué du 15 juillet dernier en Turquie n'a pas non plus profité aux Kurdes. Hier après midi, une centaine d'entre eux, résidant en Suisse romande et à Berne, protestaient devant le siège des Nations Unies (ONU) contre l'intensification de la répression contre leurs représentants politiques et communautaires. «Hier encore, il y a eu des descentes de police dans les locaux du parti [pro-kurde] HDP, et son siège à Istanbul a été saccagé», soupire Ramazan Baytar, du Centre de la société kurde démocratique à Genève. «Le président Erdogan ne veut donc plus que les Kurdes fassent de la politique. C'est les pousser vers la lutte armée dans les montagnes.» La guerre, d'ailleurs, fait rage à nouveau depuis que le gouvernement turc a quitté la table des négociations à l'automne 2015 et a détruit plusieurs villes kurdes.

Devant l'ONU, les manifestants, souvent bâillonnés, réclamaient aussi la libération du leader historique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan, qui avait lui aussi pris les armes en 1984 face à l'intransigeance d'Ankara. Les Kurdes s'inquiètent pour sa santé et son intégrité physique dans le contexte actuel. Il est placé en isolement et ne peut recevoir aucune visite depuis la fin de l'année dernière.

L'ambiance s'est échauffée hier sur la place des Nations quand cinq jeunes ont escaladé les grilles de l'ONU pour, semble-t-il, tenter de mettre le drapeau turc en berne. Ils ont été arrêtés par la police. Autre incident: le journaliste photo Demir Sönmez, collaborateur occasionnel du *Courrier* (et qui signe les photos ci-contre), assure avoir été violemment poussé au sol par un pandore alors qu'il se trouvait sur le trottoir, occasionnant un bris de lunettes.

CHRISTOPHE KOESSLER



DEMIR SÖNMEZ

HÉLICOPTÈRE DES HUG

LES SYNDICATS OPPOSÉS À L'EXTERNALISATION

Le Syndicat des services publics (SSP) et le Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs (SIT) demandent à ce que l'hélicoptère des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) reste en mains étatiques plutôt que d'externaliser le service à la Rega pour économiser un demi-million de francs par an.

En juin, le Conseil d'Etat avait annoncé vouloir se passer de l'hélicoptère cantonal, prévoyant qu'aucune vie supplémentaire n'avait été sauvée. Faux, pour le SIT et SSP, qui chiffrent à 160 le nombre de vies sauvées chaque année et appellent ainsi à maintenir le contrôle démocratique sur cette prestation publique. **FED**

MUSIQUE

CONCERT D'INDIE POP

Beyrouth (Liban) et Le Caire (Égypte) seront à l'honneur ce vendredi lors du concert de Maryam Saleh, Maii Waleed et Zeid Hamdan. Ce concert gratuit s'inscrit dans le programme «Musiques en été» et il aura lieu au parc La Grange, sur la scène Ella Fitzgerald. **MOP**

Ve 12 août à 20 h 30 au parc La Grange, scène Ella Fitzgerald.